

[DÉCRYPTAGE]

GUERRES D'EX-YOUGOSLAVIE : DÉSINTÉRÊT DE LA
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE ?



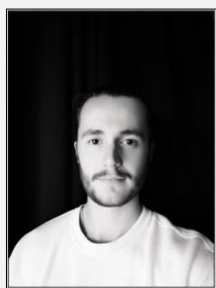
Par Sacha OUARDES

À PROPOS DE L'ARTICLE

Par leurs violences et leurs proximités géographiques, les conflits d'ex-Yougoslavie sont devenus le catalyseur de la paralysie de l'Union européenne et des mémoires collectives européennes. Pourtant, loin d'être passifs et de détourner le regard, les dirigeants européens ont véritablement tenté d'y mettre un terme et de stabiliser la région des Balkans occidentaux.

Cet article a pour objectifs de retracer les principaux éléments constitutifs de l'engagement de la Communauté européenne dans les conflits d'ex-Yougoslavie, d'étudier les enjeux de l'implication européenne dans la région et de comprendre la difficile mise en œuvre d'une politique de défense et de sécurité européenne dans les années 1990.

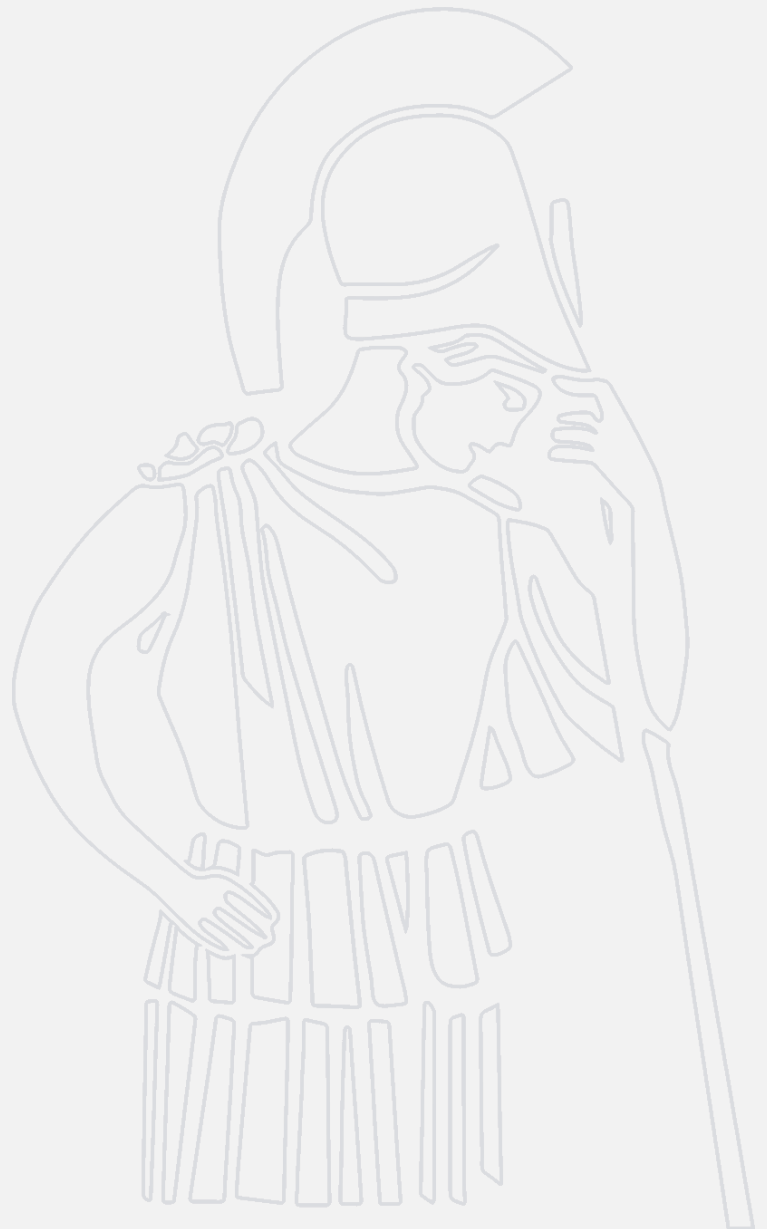
À PROPOS DE L'AUTEUR



in

Sacha OUARDES est étudiant-chercheur au sein du Master II d'Histoire contemporaine des Relations Internationales et des mondes étrangers à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et membre du Comité Europe au service publication. Il effectue actuellement un stage auprès de la Chaire grands enjeux stratégiques contemporains pour l'organisation du cycle conférence 2022.

Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.



Guerres d'ex-Yougoslavie : désintérêt de la communauté européenne ?

« *L'Union européenne n'est pas complète sans les Balkans occidentaux. Il est temps de nous rassembler et de nous unir pour construire une Europe plus forte* »¹. Ces mots, tenus par le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne, Josep BORRELL, le 6 octobre dernier, témoignent de l'intérêt constant de l'UE et de ses représentants dans l'élargissement de ses frontières avec leurs voisins balkaniques. Cependant, les conditions nécessaires à leur intégration, c'est-à-dire le respect des critères de Copenhague – réformes en faveur des droits fondamentaux garantis par l'UE, respect des institutions démocratiques et des minorités défendues par l'organisation – sont encore considérées comme insatisfaisantes². En outre, les divergences d'opinions des États-membres (sur la nécessité d'intégrer ou non de nouveaux États au sein de l'UE³) ralentissent le processus d'intégration au bénéfice de la Chine, de la Russie ou encore de la Turquie⁴. Alors qu'au même moment, le financement d'un « Plan économique et d'investissement »⁵ témoigne de l'attachement continu des dirigeants européens, depuis

¹ L'« EU-Western Balkans Summit » s'est tenu le 6 octobre 2021 à Brdo pri Kanju, en Slovénie, en présence de la présidente de la Commission, Ursula VON DER LEYEN.

² COMMISSION EUROPÉENNE. « *2021 Enlargement package : European Commission assesses and sets out reform priorities for the Western Balkans and Turkey* » [en ligne]. *European commission*, 19 octobre 2021 [consulté le 06 novembre 2021]. Disponible sur : https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/news/2021-enlargement-package-european-commission-assesses-and-sets-out-reform-priorities-western_en.

³ RFI. « Intégration des Balkans occidentaux, l'UE encourage sans s'engager ». *RFI* [en ligne], 24 novembre 2021 [consulté le 06 octobre 2021]. Disponible sur : <https://www.rfi.fr/fr/europe/20211006-int%C3%A9gration-des-balkans-occidentaux-l-ue-encourage-sans-s-engager>. La Slovénie, en charge de la présidence de l'UE jusqu'au 31 décembre 2021, soutenue par l'Autriche, est plus favorable à l'intégration rapide des Balkans que le Danemark, et potentiellement la France successeuse en janvier 2022 de la Slovénie.

⁴ 28 minutes. *Union européenne : élargir ou pas ?* [vidéo en ligne]. *ARTE*, 7 octobre 2021 [consulté le 06 novembre 2021]. Disponible sur : <https://www.arte.tv/fr/videos/105981-002-A/union-europeenne-eleragir-ou-pas/>.

⁵ CONSEIL EUROPÉEN. « EU-Western Balkans summit, Brdo pri Kranju, Slovenia » [en ligne]. *European Council*, 6 octobre 2021 [06/11/2021]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/international-summit/2021/10/06/>. Sur une période de sept ans, l'UE s'engage à obtenir 30 milliards d'euros pour les Balkans occidentaux mais seulement 9 milliards seront directement financés par l'U.E.

la fin des conflits d'ex-Yougoslavie, à étendre leur influence dans la région. Par conséquent, il s'agit de revenir aux origines des discussions entre la Communauté européenne (CE) et les Balkans occidentaux, en 1991, au moment où le monde constate la chute de l'URSS et l'embrasement de la « poudrière des Balkans » dès suite du délitement progressif de la Yougoslavie. La « République fédérative socialiste de Yougoslavie » (RFSY), ou plus communément appelée Yougoslavie, regroupe les États actuels d'Albanie, de Croatie, de Macédoine du Nord, du Monténégro, de Serbie, de Slovénie et du Kosovo. La difficulté de ce projet politique ambitieux était décrit par le maréchal Jozep TITO (communément appelé « TITO »), chef du gouvernement yougoslave de 1943 (date de sa création) jusqu'à sa mort en 1980, comme l'union de « *six Républiques, cinq Nations, quatre langues, trois religions, deux alphabets et un seul parti* ».

Au début des années 1990, la résurgence des nationalismes serbe, croate et slovène a engendré l'intensification des conflits entre communautés. En juin 1991, débute une décennie de conflits armés dans la région des Balkans occidentaux à la suite des déclarations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie. Cette période de conflictualité ne s'achèvera que le 13 août 2001, par la signature des accords de paix d'Ohrid par le gouvernement de la République de Macédoine et les représentants de la minorité albanaise. La RFSY, elle, prit fin en 1992, soit à peine plus de 10 ans après la mort du maréchal TITO, et presque 10 avant que soient conclus ces accords de paix.

Se proposant de revenir sur la place occupée par la Communauté économique européenne (CEE) lors des guerres d'ex- Yougoslavie, cet article les délimite volontairement aux seuls conflits de Slovénie (27 juillet – 5 février 1991), de Croatie (17 août 1991 – 12 novembre 1995), de Bosnie (6 avril 1992 – 14 décembre 1995) et du Kosovo (6 mars 1998 – 10 juin 1999). Ce choix vise à mettre en lumière la persistance d'un paradoxe au sein de nos mémoires collectives européennes : celui d'une Communauté européenne passive face au fort engagement solidaire des sociétés civiles européennes, des associations et des intellectuels en première ligne⁶, dans ce qui est souvent décrit

⁶ MADELAIN, Anne. « Des citoyens français et les guerres « ethniques » en ex-Yougoslavie : engagements et ruptures d'intelligibilité face aux événements du monde », *Relations internationales*, 2018/4, vol. 176, no. 4, pp. 69-74.

alors comme les conflits européens les plus meurtriers depuis la Seconde Guerre mondiale⁷. Une image péjorative que les analyses historiennes et politiques tendent *a posteriori* de nuancer, malgré les échecs incontestables, voire « historiques »⁸, de la CE à endiguer, dans un premier temps, la succession des conflits balkaniques.

La Communauté européenne dans l'impossibilité de prévenir les conflits

C'est « l'heure de l'Europe »⁹ ! C'est avec cette formule célèbre, du 29 juin 1991 dans le New York Times, que l'ex-ministre des Affaires étrangères luxembourgeois, Jacques POOS, en charge de la présidence du Conseil de la CEE (juillet-décembre 1985, janvier-juin 1991), transcrit la volonté des gouvernements européens à participer aux négociations en vue de stabiliser la région des Balkans occidentaux. L'occasion rêvée pour la Communauté européenne d'affirmer sa position sur son continent et d'étendre son influence sur les pays de l'ex-URSS. Pourtant, l'histoire retiendra cette formule pour l'écart grandiloquent entre les attentes et les moindres résultats de la « diplomatie de conférence »¹⁰ européenne dès le début des hostilités. Les 28 et 29 juin 1991, une « troïka »¹¹ européenne est envoyée en Slovénie. Réunissant Jacques POOS, Hans VAN DEN BROEK (ministre néerlandais des Affaires étrangères), et Gianni de MICHELIS (ministre italien des Affaires étrangères), cette dernière avait pour objectif de mettre un terme à la guerre de Slovénie et de ralentir le processus d'indépendance des pays baltes. Toutefois, le non-respect du

⁷ INTERNATIONAL CENTER OF JUSTICE. « Transitional Justice in the Former Yugoslavia », *ICTJ* [en ligne], 1er janvier 2009, [consulté le 06 novembre 2021]. Disponible sur : <https://www.ictj.org/sites/default/files/ICTJ-FormerYugoslavia-Justice-Facts-2009-English.pdf>. Il est fait mention de 140 000 morts dont une grande majorité de civils.

⁸ PETITEVILLE, Franck. « L'épreuve des conflits ». *La politique internationale de l'Union européenne*, Presses de Science Po, 2006, p. 65.

⁹ RIDING, Alan. « Conflict in Yugoslavia; Europeans send high-level team », *New York Times*, 29 juin 1991, [consulté le 6 novembre 2021]. Disponible sur : <https://www.nytimes.com/1991/06/29/world/conflict-in-yugoslavia-europeans-send-high-level-team.html>

¹⁰ *Ibid.*, p. 52.

¹¹ Au sein de la politique européenne, une troïka désigne un groupe constitué d'un représentant de l'État qui préside la Communauté européenne, de l'État prédécesseur à la présidence et de l'État successeur à la présidence.

cessez-le-feu, le jour même de sa promulgation, dénote un décalage entre une « *logique européenne basée sur la négociation, le compromis et la légitimation démocratique* »¹² et les origines des conflits yougoslaves. La Communauté économique européenne (CEE), puis l'Union européenne (U.E), en tant que « *puissance civile* »¹³, a rencontré très tôt des limites structurelles quant à sa volonté d'empêcher et de stabiliser des conflits dans la région. Faute de moyens coercitifs suffisants et/ou par manque de sagacité, les dirigeants européens ne sont pas parvenus à faire respecter les négociations entre les partis. En effet, le cessez-le-feu du 7 juillet 1991 entre les belligérants, dernier espoir de revoir une RFSY avec la Slovénie et la Croatie comme souhaité par la CEE¹⁴, sous le regard de la même « *troïka* », ne fait pas long feu. Certes, la médiation européenne aux Accords de Brioni a permis de mettre un terme à la guerre de Slovénie. Mais les questions de fond n'ont pas été traitées et la paix a fini par tourner à l'avantage des Serbes¹⁵. Par conséquent, ce qui était perçu comme « *une avancée qualitative dans la capacité de la Communauté à réagir aux crises* »¹⁶ relève finalement plus du mirage que du miracle européen. Cependant, cette « *diplomatie de conférence* », c'est-à-dire d'une médiation européenne dans les conflits, n'est pas l'apanage de la CEE. Que ce soit au sein de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) – sorte « *d'interface* » entre l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et la CEE –, ou bien de concert avec l'ONU avec les plans de paix Vance-Owen et Stoltenberg-Owen (respectivement en janvier et août 1993), toutes les propositions de résolutions pacifiques des conflits sont soutenues à l'international, mais finissent par échouer. Pourtant l'UE et la Communauté internationale se sont données les moyens d'une telle politique. Mais la mobilisation de 44 000 casques bleus, de février 1992 à mars 1995, puis de plus de 16 000 soldats européens dans la Force de protection des Nations Unies I et II (FORPRONU) sous mandat de l'ONU en Croatie et en Bosnie

¹² GENTON, François. « D'un Sarajevo à l'autre. Les guerres de Yougoslavie (1991-2001), un échec de l'Union européenne », *Études Germaniques*, n°254, 2011, p. 496.

¹³ GINSBERG, Roy cité dans Franck Petiteville, op., cit., p. 68.

¹⁴ LUKIC, Renéo. « L'agonie yougoslave (1986-2003). Les États-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques », *Balkanologie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 50.

¹⁵ Du BOIS, Pierre. « L'Union européenne et le naufrage de la Yougoslavie (1991-1995) », *Relations internationales*, vol. 104, no. 4, 2000, p. 473 ; LUKIC, Renéo. op. cit., p. 51.

¹⁶ Il s'agit d'un extrait du Bulletin quotidien Europe du 10 juillet 1991. Voir en ce sens: Du BOIS, Pierre. *ibid.*, note 21, p. 473.

respectivement en mars et octobre 1992¹⁷, ne suffisent pas. Les dirigeants européens partagent « *l'impuissance de l'Ouest* »¹⁸ à imposer sa grille de lecture aux belligérants par la voie diplomatique.

Une difficile coordination des États-membres retarde la Communauté européenne

Face aux vicissitudes européennes dans les conflits d'ex-Yougoslavie, en 2000, la politiste Sonia LUCARELLI pointe du doigt les responsabilités particulières de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni dans leurs divergences « *diplomatico-stratégique* » étouffant les prises de décisions au sein de l'UE : « *le gouvernement allemand prompt à reconnaître les sécessions, mais incapable d'envisager ensuite un engagement militaire, le gouvernement français isolé dans sa volonté de mobiliser l'UEO, et le gouvernement britannique privilégiant le recours à l'OTAN* »¹⁹. En effet, l'Allemagne soutenait au départ la population croate. Certains périodiques allemands reprenant le slogan « *Serbien muss sterben* » utilisé au début de la Première guerre mondiale²⁰. En parallèle, le Royaume Uni et la France se sont montrés plus prudents vis-à-vis des minorités serbes au début du conflit.

Il faudra attendre 1992 pour que la France et l'Allemagne parviennent à s'entendre au sein de la CE sur l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie. Au sommet de la Rochelle du 22 mai 1992, a été annoncée la création d'« Eurocorps », un état-major de niveau corps d'armée ouvert à tous les pays de l'UEO, pour l'horizon 1995. Le geste est là mais l'impact sur les conflits est moindre, car il ne sera déployé pour la première fois qu'en 1998,

¹⁷ Du BOIS, Pierre. Op.cit., p. 481.

¹⁸ *Ibid.*, p. 480.

¹⁹ LUCARELLI, Sonia cité dans PETITVILLE, Frank. *op., cit.*, p. 68.

²⁰ Traduit de l'allemand : « La Serbie doit mourir »

mettant en lumière la nécessité du recours à la diplomatie coercitive américaine au sein de l'OTAN.

L'inéluctabilité de l'intervention américaine pour stabiliser la région

Avant le massacre de Srebrenica en juillet 1995²¹, les États-Unis ont partagé l'incapacité occidentale à intervenir dans le conflit. Les échecs américains en Somalie, durant le mois d'octobre 1993, amoindrissent dans un premier temps les volontés interventionnistes de la politique étrangère américaine. Mais les crimes commis à Srebrenica par l'armée de la République serbe de Bosnie (*Vojska Republike Srpske*, VRS) ont fini par revitaliser la politique étrangère interventionniste américaine. Dans le cadre de l'OTAN, les États-Unis vont finalement bombarder Sarajevo, tout en intervenant militairement en Serbie d'août à septembre 1995. Le président de la République de Serbie, Slobodan MILOSEVIC, a accepté un cessez-le-feu en octobre 1995, en vue de négocier les accords de Dayton durant le mois de novembre et d'en terminer avec le conflit bosniaque au Traité de paix de Paris le 14 décembre²². L'absence d'une délégation européenne *stricto sensu* à Dayton illustre l'effacement nécessaire de l'UE au profit des États Unis, ces derniers devenant par voie de conséquence « une puissance européenne », les seuls capables de garantir la stabilité du vieux continent.

En effet, l'hégémonie américaine sur le plan technologique a rendu inenvisageable tout bombardement de l'OTAN sans sa participation. En outre, les Américains n'ont laissé que peu d'autonomie aux Européens en dehors de l'OTAN depuis la chute du bloc soviétique en 1991²³. Par conséquent, les Européens se sont vu attribuer *de facto* un « rôle secondaire » dans les conflits. Bien que Jacques CHIRAC, alors nouveau président français,

²¹ Durant le massacre de Srebrenica, du 11 au 16 juillet 1995, l'armée de la république serbe de Bosnie (VRS) tue plus de 8 000 bosniaques. L'expression de « nettoyage ethnique » est alors largement utilisée pour qualifier les actes de la VRS.

²² VAÏSSE, Maurice. *À la recherche d'un nouvel ordre mondial (1992-2001). Les relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, Paris, 2015, p. 217.

²³ GAUTIER, Louis. « La solitude stratégique des Européens », *L'action extérieure de la France*, PUF, Paris, 2020, p. 325.

ait encouragé en 1995 la création de la Force de réaction rapide (FRR) afin de soutenir la FORPRONU, l'action européenne s'est cantonnée aux opérations humanitaires et de démocratisation des institutions en place dans les Balkans occidentaux. En effet, 100 millions d'euros furent débloqués par l'UE au titre de l'aide humanitaire du début à la fin des conflits d'ex-Yougoslavie. En outre que l'UE ne soit plus autonome dans son action convient parfaitement aux Américains qui souhaitent garder « *la mainmise sur la défense européenne* »²⁴. Cependant, les horreurs commises par les Serbes lors du conflit bosniaque ont permis aux dirigeants européens de constater leur dépendance vis-à-vis de l'allié outre-Atlantique. Ainsi, tout en restant dans l'OTAN, ces derniers vont poursuivre leurs travaux en vue de créer une « identité européenne de défense » : seront ainsi créés, les 3 et 4 juin 1996, des groupes de forces armées internationales (GFIM) ; et mis en place, le 2 octobre 1997 à Amsterdam, un Haut représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

La victoire du projet occidental au Kosovo

Suites aux accords de Dayton en 1995, la Bosnie est réorganisée sous la supervision américaine en « *un pays, deux entités, trois peuples* »²⁵. L'ironie de l'expression est pour le moins surprenante. Mais elle souligne aussi l'absence de considération de la part des occidentaux à l'égard des ardeurs indépendantistes des Kosovars au sein de la nouvelle République fédérale de Yougoslavie (RFY), comprenant désormais la Serbie, le Kosovo et la province autonome de Voïvodine (au nord de la Serbie). Manque de lucidité ou pur

²⁴ GAUTIER, Louis. *op.cit.*, p. 323.

²⁵ LE MONDE AVEC REUTERS. « Les grandes lignes des accords de Dayton, un pays, deux entités, trois peuples », *Le Monde*, 21 novembre 2005, [consulté le 6 novembre 2021]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/europe/article/2005/11/21/les-grandes-lignes-des-accords-de-dayton_712343_3214.html.

pragmatisme²⁶? Le Kosovo, berceau historique du peuple serbe selon certaines analyses, est pourtant peuplé à 90% d'Albanais musulmans dont une partie souhaitent se rattacher à l'Albanie. A partir de mars 1998, le pays est en proie à une guerre civile entre séparatistes albanais et forces serbes, une nouvelle fois, accusés d' « épuration ethnique » par les presses occidentales²⁷.

Avec à l'esprit la paralysie européenne face aux ignominies commises durant de le conflit bosniaque ainsi que le rôle qu'a eu le président serbe puis de la République fédérale Yougoslave Slobodan MILOSEVIC dans ces dernières, les dirigeants européens – le couple franco-allemand en tête – plébiscitent rapidement une intervention directe contre la Serbie. Les dirigeants européens ne souhaitent plus en revenir aux politiques d'apaisement passées. Cependant, la volonté de doter l'UE « d'une capacité autonome d'action » au sein de l'OTAN, souhaité par la France et le Royaume-Uni au sommet de Saint-Malo de 1998, mais également les espoirs de mettre un terme au conflit par la conférence de Rambouillet de février à mars 1999, n'en seront rien.

Les États-Unis, quant à eux, au nom de leur doctrine naissante des « *trois D* » (non-découplage, non-discrimination, non-duplication), laissent une marge de manœuvre extrêmement fine aux européens. Une position acceptée par ces derniers à défaut de pouvoir combler l'écart technologique entre les armées européennes et les États-Unis. Du 24 mars au 10 juin 1999, l'OTAN bombarde les positions serbes, sans consultation de l'ONU au préalable, et le président Slobodan MILOSEVIC finit par céder.

Si la fin de la guerre du Kosovo sonne donc la victoire du droit d'ingérence humanitaire et des États-Unis comme « gendarmes du monde », l'UE a sa part de mérite dans la résolution du conflit. En effet, la mission diplomatique conjointe, composée de l'envoyé

²⁶ DÉRENS, Jean-Arnault. « Les guerres du « droit » et le précédent du Kosovo », *Revue internationale et stratégique*, vol. 99, no. 3, 2015, p. 136. La question du Kosovo serait jugée comme une affaire interne à la Serbie.

²⁷ KULLASHI, Muhamedi et NAHOUM-GRAPPE, Véronique. « L'agression, préparée depuis dix ans, s'inscrit dans un but stratégique du régime serbe: la purification ethnique du Kosovo. Kosovo: le crime annoncé. », *Libération*, 30 mars 1998, [consulté le 6 novembre 2021]. Disponible sur : https://www.liberation.fr/tribune/1998/03/30/l-agression-prepree-depuis-dix-ans-s-inscrit-dans-un-but-strategique-du-regime-serbe-la-purificatio_231576/.

spécial de l'UE, le président finlandais Martti AHTISSARI, et du représentant de la Russie, Victor TCHERNOMYRDINE, à Belgrade, le 3 juin 1999, aurait eu un rôle majeur dans l'évacuation des troupes serbes au Kosovo.

CONCLUSION

Bien loin d'être inactive, la diplomatie européenne n'est pas exempte de tentatives d'en finir avec les conflits d'ex-Yougoslavie. Mais les échecs de la CEE puis de l'UE restent à juste titre les événements les plus marquants de l'incapacité européenne à stopper la succession de conflits dans les Balkans occidentaux²⁸. L'intervention européenne dans les Balkans occidentaux avait pour but d'amener un « *projet de civilisation* », une « *débalkanisation des Balkans* » selon les termes du Premier ministre britannique Tony BLAIR en vue de l'intégration européenne des Balkans occidentaux. Avec l'intégration en premier de la Slovénie, en 2004, puis de la Croatie, en 2013, l'UE n'a pas encore gagné son pari. Toute proportion gardée, les intégrations de l'Albanie, de la Macédoine du Nord, du Monténégro, de la Serbie et du Kosovo semblent sur une meilleure voie.

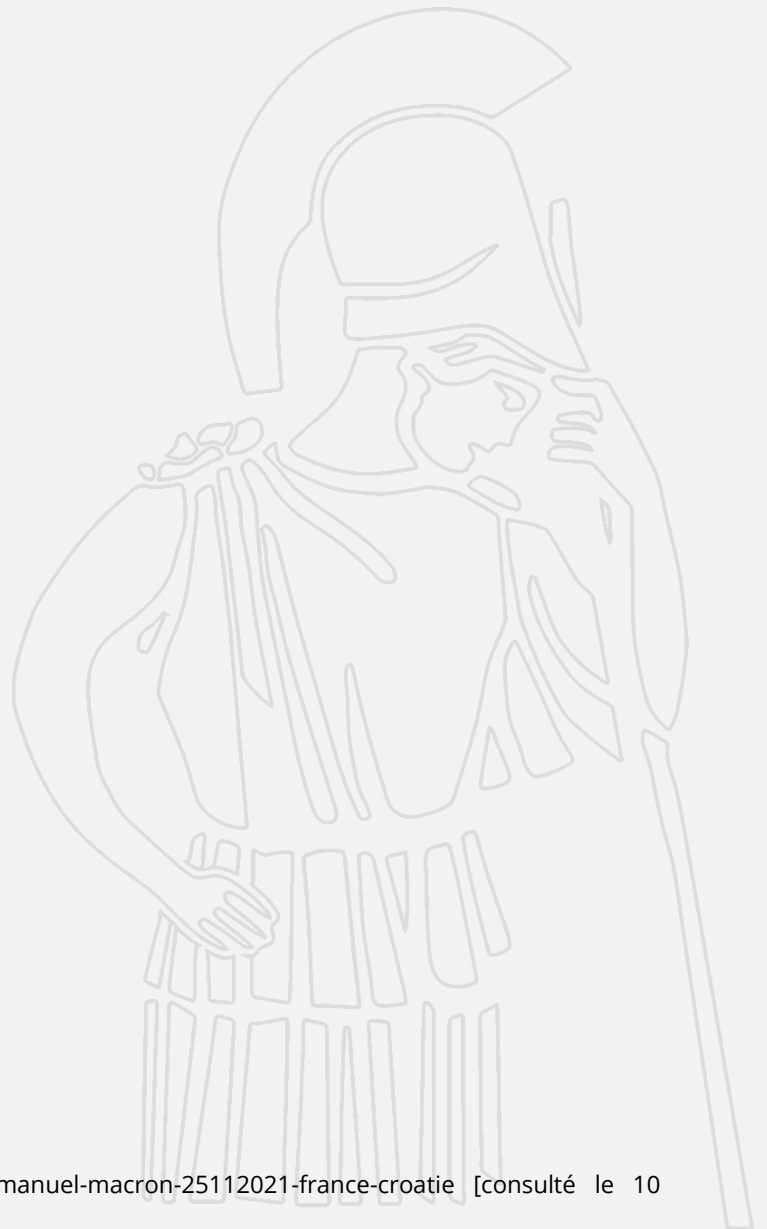
Toutefois, en l'absence de réelles perspectives politiques dans les Balkans occidentaux, l'UE pourrait bien laisser passer sa chance et voir la région devenir un « *cheval de Troie de Pékin* »²⁹ ou d'une autre puissance étrangère à l'UE. Une situation que semble vouloir éviter à tout prix le président français Emmanuel MACRON. Le dépositaire de la présidence de l'UE depuis le début du mois de janvier 2022 rappelait, en décembre dernier, la « responsabilité » de l'UE dans les Balkans occidentaux. Reste maintenant à constater de quelle manière ces politiques de « réengagement » et « d'investissement » vont-elle permettre de « *construire une nouvelle étape* »³⁰ dans la région, et si cette

²⁸ DÉRENS, Jean-Arnault, *op.cit.*, pp. 319 à 320.

²⁹ CUBRILO-FILIPOVIC, Milica et RICO, Simon. « Sommet UE-Balkans occidentaux de Brdo : l'élargissement dans l'impasse », *Le Courrier des Balkans* [en ligne], 6 octobre 2021 [consulté le 24 novembre 2021]. Disponible sur : <https://www.courrierdesbalkans.fr/Sommet-UE-Balkans-occidentaux-de-Brdo-l-elandissement-dans-l-impasse>.

³⁰ MACRON, Emmanuel. « Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur les relations franco-croates et la construction européenne, à Zagreb le 25 novembre 2021 » [Discours]. Disponible sur :

« étape » sera nécessairement le corollaire de l'intégration de tous ces pays au sein de l'UE.





**LES JEUNES
IHEDN**

publication@jeunes-ihedn.org